

i Résumé (français)

Cette étude a été réalisée entre octobre 2009 et juin 2011 par un groupement d'organisations et de personnes qui ont travaillé sous la supervision de l'Academic Cooperation Association (ACA), pour le compte de la Direction Générale de l'Éducation et de la Culture (DG EAC) de la Commission Européenne. Ulrich Teichler (INCHER), Irina Ferencz (ACA) et Bernd Wächter (ACA) étaient les responsables du projet.

L'étude se penche sur la mobilité des étudiants et, dans une moindre mesure, sur celle de l'*academic staff* en Europe. Elle se fixe deux objectifs, dont le premier consiste à analyser l'ampleur et les modalités actuelles de la mobilité internationale des étudiants et de l'*academic staff*, aussi que l'évolution du phénomène sur une décennie, à l'intérieur et à l'extérieur de 32 pays européens (UE-27, AELE-4 et Turquie, ce que l'on appelle aussi la 'zone Europe 32'). L'étude a pour second objectif l'examen des problèmes de disponibilité, de qualité et de précision des informations et données relatives à la mobilité des étudiants et de l'*academic staff*. Elle évalue donc la pertinence de la collecte internationale de ces données. Ces deux champs d'investigation lui permettent de formuler des recommandations quant à l'amélioration future des statistiques de mobilité et de proposer des mesures visant à augmenter la mobilité actuelle.

L'étude comporte deux volumes. Le présent Volume I aborde les niveaux de mobilité et les évolutions dans ce domaine sur l'ensemble de la zone Europe 32. Le Volume II propose en revanche une analyse détaillée de la mobilité des étudiants dans chacun des 11 pays suivants: l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique (Communauté néerlandophone), Chypre, l'Espagne, l'Estonie, la France, l'Italie, la Roumanie, le Royaume-Uni et la Suède. Les deux volumes prennent en compte la mobilité entrante (*incoming*) et sortante (*outgoing*) ainsi que la *degree (diploma) mobility* et la *credit (temporary) mobility*. La présente synthèse ne couvre que le Volume I.

La degree (diploma) mobility dans la zone Europe 32 (Chapitre I)

Trois constats majeurs se dégagent de l'analyse de la *degree mobility*. Premièrement, notre connaissance de la mobilité 'réelle' reste incomplète, malgré le progrès considérable accompli dans la collecte d'informations. Nous devons dès lors fonder notre analyse essentiellement sur des statistiques de mobilité de *foreign students* (et de *study-abroad students*), ce qui restitue une image peu fiable de la mobilité réelle des étudiants. Deuxièmement, le niveau moyen de la mobilité dans la zone Europe 32 est élevé si on le compare au reste du monde – et il a augmenté considérablement au cours de la décennie écoulée. Troisièmement, et peut-être le plus important, les niveaux de mobilité et les évolutions varient très fortement d'un pays à l'autre. Donc ce qui caractérise principalement les pays de la zone Europe 32, c'est leur disparité.

Foreign students et incoming students

La zone Europe 32 comptait en 2006/07 1.5 million de *foreign students*, soit une part du 'marché mondial des étudiants' de 50.9%. Cette performance est remarquable pour une région qui représente moins de 10% de la population mondiale. Plus étonnant encore dans un contexte de concurrence croissante à l'échelle planétaire, les pays de la zone Europe 32 ont légèrement augmenté leur part entre 1998 et 2007. Précisons toutefois que près de deux tiers des *foreign students* de la zone Europe 32 se concentrent sur trois pays: le Royaume-Uni, l'Allemagne et la

France. Le niveau de mobilité y est très supérieur à la moyenne, ce qui signifie aussi qu'il est nettement plus faible dans les autres pays de la zone Europe 32.

Le nombre de *foreign students* dans la zone Europe 32 a progressé rapidement entre 1998/99 et 2006/07. La croissance est de l'ordre de 50% si on prend uniquement en considération les pays pour lesquels des données étaient disponibles à ces deux périodes. A l'échelle de l'ensemble de tous les pays, cette croissance atteint même 82.3%. Nous estimons que la croissance réelle est plus proche du pourcentage supérieur que de l'inférieur.

Le *total enrolment* (le nombre total d'inscriptions, étudiants étrangers et nationaux confondus), a augmenté également au cours de ces 9 ans, fût-ce dans des proportions moindres. Il s'ensuit que la part de *foreign students* dans le nombre total des inscriptions a augmenté à son tour, progressant de 4.5% en 1998/99 à 6.9% en 2006/07.

La forte croissance du *foreign enrolment* pendant ces 9 ans résulte principalement d'étudiants originaires de l'extérieur de la zone Europe 32. Ils représentaient, en 2006/07, 58% de l'ensemble des *foreign students*. Le solde se répartissait en 38.2% de citoyens de la zone Europe 32 et 3.8% d'étudiants de nationalité inconnue. Cela signifie, en chiffres absolus, que des quelque 1.5 million de *foreign students* dans la zone Europe 32 en 2006/07, 870 000 avaient une nationalité extérieure à la zone Europe 32. Avec le temps, la part des étudiants non originaires de la zone Europe 32 qui étudient dans cette zone a augmenté, au détriment de celle de leurs homologues européens.

Les totaux de la *genuine incoming mobility* (selon les indicateurs *country of prior education* et *country of prior/permanent residence*) sont inférieurs d'environ un quart à ceux des *foreign students* (dans les pays pour lesquels nous disposons de données pour les deux paramètres). Cela revient à dire que les statistiques des *foreign students* gonflent d'environ un quart les chiffres réels des *incoming students*.

Comme mentionné précédemment, les moyennes de la zone Europe 32 sont peu représentatives de la situation dans chaque pays, en raison de la forte concentration de *foreign students* au Royaume-Uni, en Allemagne et en France. Il existe un niveau similaire, bien que moins élevé, d'*incoming mobility* dans ces grands pays 'importateurs'.

Study abroad et outgoing mobility

Le nombre d'étudiants citoyens de la zone Europe 32 qui poursuivent leurs études hors de leur pays d'origine - les *study abroad students* - est largement inférieur à celui des *foreign nationals* dans la zone Europe 32. Les *study abroad students* étaient 673 000 en 2006/07, soit moins de la moitié des 1 507 000 *foreign students* dans la zone des 32 pays durant cette année. Ceci dit, le nombre des *study abroad students* a augmenté également entre 1998/99 et 2006/07, mais à hauteur de 37.1%, ce qui est bien moins que les chiffres avancés par l'étude des *foreign nationals* dans la zone Europe 32.

La proportion de *study abroad students* par rapport aux étudiants restant au pays d'origine était de 0.033 en 2006/07. Pour 1 000 étudiants inscrits dans leur pays d'origine, il y avait donc 33 étudiants originaires de ce pays inscrits à l'étranger. Cette moyenne dissimule pourtant des disparités considérables entre pays. Les deux extrêmes sont Chypre, dont la majorité des étudiants s'inscrivent à l'étranger (1 380 étudiants à l'étranger pour 1 000 à Chypre) et le Royaume-Uni, où il n'est pas commun de faire des études à l'étranger (12 étudiants à l'étranger pour 1 000 au Royaume-Uni).

L'écrasante majorité des *study abroad students* de la zone Europe 32 optent pour un pays de la même région (85.5%). Les séjours d'études effectués hors de cette zone sont très rares. La part des *study abroad students* qui poursuivent leurs études dans un autre pays de la zone Europe 32 a augmenté de 82.2% à 85.5% depuis 1998/99.

Les modalités d'enregistrement dans les pays de destination empêchent de définir avec précision la relation entre les *study abroad students* et l'*outgoing mobility*. Nous sommes convaincus que le nombre des *study abroad students* dépasse celui des *outgoing students*. Nous estimons que cette différence n'excède pas 20% et se situe éventuellement bien en dessous.

La credit mobility dans le cadre d'ERASMUS (Chapitre II)

Contrairement à ce qui s'est fait pour la *degree mobility*, il n'existe pas de corpus de données international exhaustif sur la *credit (temporary) mobility*. Nous utilisons toutefois des données de mobilité pour le Programme ERASMUS. La part que ce programme détient dans l'ensemble de la mobilité temporaire reste floue, ce qui revient à dire que nous sommes réduits à estimer l'ampleur de la *credit mobility* en dehors du programme ERASMUS. Notre incapacité à évaluer la portée réelle de la *credit mobility* nous contraint à restreindre notre analyse au programme ERASMUS.

Quoi qu'il en soit, le nombre d'étudiants ERASMUS a connu également une croissance vigoureuse. Ce chiffre a plus que doublé en 11 ans, entre 1998/99 et 2008/09, pour approcher les 200 000. Malgré cela, les étudiants ERASMUS ne représentent qu'une petite partie du nombre total d'inscriptions: moins de 1% en 2008/09 dans la zone Europe 32 et sur une base annuelle. Ce pourcentage atteint 4% quand on prend en compte la durée totale des études.

Les chiffres de la mobilité ERASMUS sont – en toute logique – inférieurs à ceux de la *degree mobility*, ce qui ne les rend pas négligeables pour autant. Les étudiants ERASMUS de l'année académique 2006/07 représentaient près d'un dixième de tous les *foreign students* (en provenance du monde entier) au sein de la zone Europe 32. Ils représentaient même un quart des *study abroad students* issus de la zone Europe 32 qui étudiaient dans un autre pays de cette zone.

Les moyennes européennes cachent pourtant des disparités importantes entre les pays de la zone Europe 32. Des états tels que l'Espagne, la Finlande, Malte, la Pologne, le Portugal et la Slovaquie semblent plus 'attrayants' pour les séjours ERASMUS que pour de *degree mobility*. Tous ces pays ont accueilli davantage d'étudiants ERASMUS que de *foreign students* d'autres pays de la zone Europe 32, venus y poursuivre des études en 2006/07. Dans d'autres pays en revanche, notamment le Royaume-Uni, la Bulgarie, Chypre et la Roumanie, le programme ERASMUS reste, en termes relatifs, marginal dans le flux des *incoming students*.

Il existe des similarités intéressantes entre les profils de pays de la zone Europe 32 sur le plan de la *degree mobility* et de son homologue ERASMUS. 21 des 32 pays analysés dans cette étude sont clairement soit 'exportateurs' (surtout les pays de l'Europe de l'Est) soit 'importateurs' (principalement les pays de l'Europe de l'Ouest et du Nord) de ces deux types de mobilité. A l'inverse, seuls 10 pays avaient en 2006/07 des modalités de mobilité que nous qualifions de 'plus mûres'. Ces pays étaient clairement importateurs de *degree mobile students* alors qu'ils exportaient bon nombre d'étudiants ERASMUS. Citons, parmi les pays disposant de modalités de ce type, des destinations très prisées des étudiants: l'Allemagne et la France, mais aussi la République Tchèque et la Hongrie, en Europe de l'Est.

En termes de répartition en fonction des matières enseignées, notre analyse démontre que les étudiants en Philosophie et Lettres, Sciences sociales, Economie, Droit, Ingénierie, Techniques industrielles et Architecture/Bâtiment optent, en termes de nombre total d'inscriptions, plus souvent pour une mobilité ERASMUS que les étudiants de cinq autres disciplines (Enseignement et Sciences de l'éducation, Sciences, Mathématique, Informatique, Sciences agro-alimentaires, Médecine vétérinaire, Sciences de la santé et du bien-être, Services). Par ailleurs, nous ne sommes pas en mesure de procéder à une comparaison de la répartition des étudiants en fonction de leur niveau d'études, car les données disponibles posent problème dans les deux cas.

Mobilité de l'Academic staff (Chapitre III)

Les informations relatives à la mobilité internationale de l'*academic staff* et des chercheurs sont nettement moins claires et moins cohérentes que celles qui traitent de la mobilité des étudiants. Ceci reflète la disparité des facteurs en jeu : la diversité du marché du travail pour le personnel académique, les conditions et les motifs multiples des déplacements, le rôle changeant de la mobilité au cours d'une carrière ou encore la polarisation croissante entre les tâches administratives et la recherche. Certains experts estiment même que les données sur la nationalité étrangère des personnes qui obtiennent un doctorat constituent la seule base fiable d'études comparatives internationales dans ce domaine. Vu la pénurie de données susceptibles d'être comparées, ce chapitre aborde les divers types de membres du personnel académique et les types de mobilité, dans la perspective d'une collecte future de données internationales pouvant alimenter une analyse comparative valable.

Il ne sera possible d'affiner les statistiques de mobilité de l'*academic staff* qu'en parvenant à des définitions communes (1) de la 'population' concernée (qui appartient au personnel académique ?, qui est chercheur ?, etc.), (2) des sous-divisions pertinentes (telles que les secteurs d'emploi ou les étapes de carrière) et (3) des motifs de mobilité (visites de courte durée, déplacements à des fins de recherche ou d'enseignement, migration, etc.). Répondre aux grandes exigences d'amélioration des données de mobilité dans ce domaine nécessitera quatre types de collectes de données, une pour chaque type de mobilité :

- Un nouveau système statistique complet sur les personnels académiques et chercheurs mobiles actuellement;
- Une amélioration des statistiques disponibles sur les doctorats;
- Un système de comptes rendus des visites, échanges et congés sabbatiques, à mettre en place à l'aide de données collectées par les institutions d'enseignement supérieur et les organes de recherche; et
- Des études qui identifient rétrospectivement la mobilité académique internationale au cours d'étapes majeures de la carrière ou au fil de la carrière dans sa totalité.

Les problèmes que posent les données de mobilité des étudiants (Chapitre IV)

Par le passé, les données statistiques de la mobilité internationale des étudiants (la collecte des données UOE) présentaient de grandes lacunes. Des efforts d'amélioration considérables ont été consentis récemment. Nous constatons entre 2002/03 et 2006/07 un quasi triplement du nombre de pays européens qui fournissent des données sur la *genuine student mobility* (le fait de traverser une frontière pour faire ses études), au détriment des données sur la *nationalité des étudiants* (l'indicateur traditionnel, bien qu'erroné, de la mobilité des étudiants). Les deux critères de mesure de la mobilité réelle des étudiants (le *country of prior education* et le *country of prior residence*) remplacent donc graduellement la *nationalité* dans l'évaluation de la mobilité internationale. L'évolution de la méthode corrige sensiblement les résultats obtenus. Le nombre d'*incoming students* – le nombre réel d'étudiants mobiles – est inférieur de près d'un quart à celui des *foreign students*.

Outre la transition vers des données de mobilité réelle dans la plupart des pays de la zone Europe 32, la connaissance du phénomène s'est enrichie par la récente mise à disposition des données de l'UOE sur les *foreign nationality graduates* et les *mobile graduates*. S'y ajoutent un nombre croissant d'études sur les étudiants et diplômés au niveau national. Ces dernières fournissent des informations sur les faits de mobilité aux cours des études et sur certaines facettes additionnelles de la mobilité, non couvertes par les statistiques de mobilité classiques.

Bien que de progrès substantiel ait été accompli en peu de temps, il subsiste encore des faiblesses dans la collecte internationale de données, et il faut en tenir compte.

- Les statistiques internationales de l'UOE doivent se limiter à la *degree mobility* des étudiants sur toute la durée des études, mais certains pays n'ont pas tenu compte des réglementations de l'UOE. Ils y ont inclus tous ou partie des *incoming credit mobile students*, faussant ainsi la banque de données de l'UOE. Vu l'absence de statistiques internationales distinctes sur la *credit mobility* (la forme de mobilité la plus courante actuellement dans un contexte intra-européen et dans le discours politique), il est urgent d'agir. Les auteurs proposent de compenser cette lacune soit en instaurant une composante additionnelle de *credit mobility* dans les statistiques internationales classiques, soit en lançant un *survey* auprès des étudiants et diplômés (*graduates*) sur l'ensemble de la zone Europe 32 pour collecter des informations sur la fréquence des études à l'étranger lors du parcours dans l'enseignement supérieur.
- Il faut, en règle générale, et malgré des progrès impressionnants, harmoniser davantage la collecte des données de *genuine mobility*. Il importe plus spécifiquement d'arriver à un consensus quant à la mise en œuvre des critères de *country of prior education* et de *country of prior/permanent residence*. Ces critères sont actuellement interprétés de manière divergente dans certains pays.
- Les données de l'UOE ne différencient pas les cycles dans lesquels les étudiants se trouvent. Le classement ISCED 97 traite en vrac les étudiants des niveaux Bachelier et Master ainsi que ceux qui suivent une formation supérieure de type long (à cycle unique), au niveau ISCED 5A. Il s'ensuit que l'impact de la réforme structurelle la plus importante depuis des décennies en Europe (la mise en place du Processus de Bologne) ne peut pas être encore évalué. Certains éléments indiquent quand même que cette restriction sera levée par le remaniement du classement ISCED 97 cette année.
- En outre, les données sont incomplètes dans le classement ISCED 5B (*short-cycle, sub-bachelor*) de l'enseignement supérieur, ainsi que pour les doctorants et étudiants dans d'autres formes d'enseignement avancé (ISCED 6). Des avancées dans ce domaine nécessiteraient des ajustements importants aux niveaux nationaux, ce qui semble irréaliste à brève échéance.
- Enfin, les statistiques internationales devraient également prendre en compte (comme le font déjà certaines statistiques nationales) les *incoming students* qui ont la nationalité du pays qui collecte les données, c'est-à-dire les *returners (incoming students with home nationality)*, qui représentent un groupe non négligeable dans certains pays de la zone Europe 32.

Les politiques de mobilité nationales (Chapitre V)

Vu l'importance que la plupart des gouvernements nationaux accordent à la mobilité des étudiants et du personnel académique dans leur communication externe, il est surprenant que si peu d'entre eux aient réellement mis en place des politiques ambitieuses et systématiques de mobilité pour les étudiants. À quelques exceptions près, les pays affirment évasivement que la mobilité est souhaitable et que 'plus il y en a, mieux cela vaut'. Les déclarations politiques insistent soit sur l'*outgoing credit mobility* (19 pays), soit sur l'*incoming degree mobility* (18 pays). L'*outgoing degree mobility* et l'*incoming credit mobility* ne jouent presque aucun rôle.

Bien que les objectifs quantitatifs aient tendance à se généraliser, les objectifs chiffrés restent souvent mal compris et les indicateurs sont fréquemment mal définis. Les ambitions varient très fort en matière de mobilité. La plupart des pays (principalement ceux qui mettent l'accent sur l'*outgoing credit mobility*) accordent la priorité absolue à l'UE/l'EEE dans le choix des destinations.

Ils mentionnent régulièrement les régions frontalières, les parties du monde avec lesquelles ils entretiennent des liens historiques ou encore des pays BRIC ou analogues. Les étudiants au niveau Master et Doctorat sont le groupe-cible le plus prisé en matière d'*incoming degree mobility*. En ce qui concerne l'*outgoing mobility*, les politiques restent vagues quant aux niveaux d'études.

Un large éventail de mesures facilite et stimule la mobilité. Citons notamment les bourses, les programmes de cours en anglais, les initiatives visant à informer et convaincre les étudiants, les campagnes de marketing et de promotion, les procédures de reconnaissance des diplômes et les services aux étudiants. La plupart des pays restent plutôt vagues quant à motivations et aux raisons pour lesquelles ils souhaitent la mobilité. Les plus motivés mentionnent un surcroît de qualité de l'enseignement et de meilleures perspectives professionnelles pour les *outgoing students*. Pour ce qui est de l'*incoming degree mobility*, les 'gains de connaissances' (et la plus-value économique qui y est liée) figurent en tête de liste. D'autres motivations invoquées sont la migration des compétences, l'internationalisation 'à la maison' (avec davantage de *foreign students*), l'aide au développement et la politique culturelle vis-à-vis de l'étranger.

Les obstacles et les stimulants à la mobilité (Chapitre VI)

Nous avons étudié les documents qui traitent des obstacles et des mesures pour stimuler la mobilité dans les milieux institutionnels, gouvernementaux, non gouvernementaux, supranationaux et académiques. Il en ressort que huit types de problèmes (dont aucun ne date d'hier) sont régulièrement considérés comme les principaux obstacles à la mobilité: (1) le manque d'information sur les possibilités de mobilité; (2) peu de motivation ou d'intérêt pour la mobilité; (3) un soutien financier inadapté; (4) une maîtrise insuffisante des langues étrangères; (5) le manque de temps ou d'occasions pour des études internationales pendant le programme d'études en cours; (6) des inquiétudes quant à la qualité des séjours à l'étranger; (7) des contraintes légales (visas, restrictions à l'immigration, permis de travail); et (8) les problèmes de reconnaissance des études faites à l'étranger. Nous avons également identifié trois types de solutions: (1) le soutien financier (le plus souvent sous la forme d'un apport financier aux personnes et/ou aux programmes impliquant la mobilité); (2) le soutien aux études par divers mécanismes techniques (tels que l'instauration d'un Supplément du Diplôme et d'ECTS) et des programmes innovants (notamment les "fenêtres de mobilité"); et (3) un soutien personnel, plus particulièrement sous la forme d'accompagnement et de conseils, pour convaincre davantage de personnes de tenter la mobilité, tout en leur offrant la qualité à laquelle elles ont droit tout au long de cette expérience.

L'étude des documents nous confronte à une série de difficultés dans la compréhension des obstacles et des stimulants à la mobilité. De nombreuses lacunes affectent les données sur les facteurs favorables et défavorables à la participation. Et lorsque les données existent, nous constatons des disparités importantes dans l'impact des mesures ou dans la difficulté des obstacles lorsque nous comparons, par exemple, les étudiants ou l'*academic staff* de plusieurs pays, dans des disciplines différentes ou à divers niveaux d'études. Cela compliquera inévitablement la mise en place de politiques européennes qui abaisseraient le seuil d'accès à la mobilité ou la stimuleraient. Qui plus est, les obstacles et les mesures pour stimuler la mobilité varient en fonction du type de mobilité (*credit mobility* ou *degree mobility*, par exemple). Toute élaboration de politiques en la matière nécessitera donc une compréhension approfondie des divers types de mobilité.

Conclusions et recommandations (Chapitre VII)

Nos recommandations portent tant sur la collecte de données que sur les mesures à prendre pour augmenter la mobilité dans l'enseignement supérieur.

La collecte des données sur la mobilité internationale des étudiants a beaucoup progressé, ces dernières années, mais la qualité et la diversification de ces informations laissent encore à désirer. Nous proposons, pour les améliorer:

- d'augmenter le nombre de pays qui procurent des données de *genuine mobility* et de nationalité à l'UOE;
- de séparer clairement, dans l'apport de données à l'UOE, la *degree mobility* et la *credit mobility*, en prévoyant une collecte séparée pour cette dernière;
- d'adapter la collecte de données de mobilité aux 4 types d'études supérieures (de type court, Bachelier, Master et Doctorat);
- d'assurer une mise en œuvre uniforme des concepts de *country of prior education* et *residence* en les définissant comme le pays d'enseignement/de résidence principal *juste avant* le niveau d'études actuel;
- de récolter des informations sur la mobilité au cours des études par le biais d'enquêtes auprès des diplômés (*graduates*) et/ou étudiants.

En ce qui concerne les statistiques de mobilité de l'*academic staff*, beaucoup reste à déblayer avant d'espérer aboutir à un corpus de données de base. Nous recommandons :

- de mettre en place un système performant de collecte de données sur l'*academic staff*, qui prendrait en compte la nationalité étrangère et la mobilité de ce personnel et bien d'autres aspects encore;
- de garder, tout en l'améliorant, le système actuel de mesure de la mobilité au premier niveau de la carrière académique (PhD), en se concentrant sur les doctorats plutôt que sur les inscriptions de doctorants;
- d'instaurer un tout nouveau système de collecte de données sur la '*temporary staff mobility*' qui prendrait en compte des activités telles que des visites, des échanges et des congés sabbatiques à l'étranger;
- de créer un système européen de mobilité internationale de l'*academic staff* au cours de sa carrière, en se fondant sur des enquêtes régulières.

Dans le cadre des mesures visant à augmenter les niveaux de mobilité actuels, nous différencions la *degree mobility* et la *credit mobility* et nous formulons des recommandations distinctes pour ces types de mobilité très différents. La présente étude a été demandée par la Commission Européenne; nos propositions se centrent donc sur les actions à prendre au niveau européen. Nous tenons néanmoins à souligner que les Etats membres ont chacun leurs objectifs de mobilité et que les niveaux et modèles de mobilité varient beaucoup d'un pays à l'autre. De ce fait, la première zone d'action reste le niveau national. Nos recommandations en ce qui concerne l'*incoming degree mobility* :

- un nouvel effort de promotion et de marketing international de l'enseignement supérieur européen, par exemple par la relance du Global Promotion Project (GPP);
- des initiatives visant à augmenter l'offre de programmes en langues étrangères (notamment l'anglais) pour abaisser le seuil d'accès à l'*incoming degree mobility* dans les pays dont la langue nationale est peu répandue à l'étranger;
- l'attraction d'étudiants non européens performants aux niveaux Master et Doctorat, plus particulièrement dans les matières et compétences critiques, en renforçant le programme ERASMUS MUNDUS;
- un objectif européen de 10 % d'*incoming students*, tout en établissant des objectifs de croissance différenciés en fonction des pays. Ces objectifs seraient plus élevés pour les

pays qui accueillent actuellement un nombre faible d'*incoming students*, et seraient plus modestes pour les destinations qui connaissent déjà un franc succès.

En ce qui concerne la *credit mobility* (principalement intra-européenne), nous recommandons :

- de poursuivre le programme ERASMUS sans modifications majeures (en maintenant son ouverture à tous les domaines et niveaux d'études et en gardant l'accent sur la *credit mobility*), tout en le renforçant et en lui procurant les ressources nécessaires;
- de mettre l'accent sur la création de "fenêtres de mobilité" à l'aide d'ERASMUS et d'autres instruments de financement et de gestion, tout en mettant en œuvre des procédures de reconnaissance fiables pour les études effectuées à l'étranger;
- de fixer un objectif quantitatif en matière d'*outgoing credit mobility*, en phase avec l'objectif de Bologne (pour éviter la confusion), tout en veillant (1) à ce que la définition de la mobilité tienne compte de normes minimales sérieuses pour la durée et les activités à l'étranger, et (2) à ne pas prendre en compte l'*outgoing degree mobility* pour atteindre les objectifs (ces deux formes peuvent être comptabilisées séparément, si nécessaire);
- de renforcer les mécanismes existants – voire d'en créer d'autres – pour soutenir la *degree* et la *credit mobility* d'étudiants européens et leur permettre d'étudier dans des institutions réputées de certains pays non-européens de type BRIC.